



Paris, le 03 Mai 2018

M. Nicolas HULOT
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
246, boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

M. Jacques MEZARD
Ministre de la Cohésion des Territoires
72, rue de Varennes
75700 PARIS

Messieurs les ministres,

Suite à votre courrier du 16 janvier 2018 relatif à l'agenda social des MTES-MCT vous inscrivez dans le chapitre « conditions de travail et action sociale » le chantier sur le référencement des mutuelles. Il était noté dans le descriptif que vous souhaitiez qu'une nouvelle procédure de référencement ait lieu pour que les agents puissent avoir une proposition de « couverture santé et prévoyance adaptée et attractive ». Vous notiez qu'une négociation avec les organisations syndicales sur l'établissement du cahier des charges de l'appel d'offres devait être engagée, et cela conformément à la réglementation.

Dans votre lettre du 20 janvier 2018, vous précisiez que le montant de la somme provisionnée annuellement pour le référencement est de 900 000€, somme qui, au vu des agents actifs, de leurs ayants-droits et des retraités, est un saupoudrage de moins d'1 euro par mois et par personne ! Nous avons bien noté que cette somme venait en complément du budget déjà alloué à l'action sociale du ministère, mais elle semble bien faible quand on la compare à celle prévue pour la seule DGAC, d'autant qu'avec la réduction des effectifs prévue pour les années à venir, le nombre de retraités adhérents va croître, de même que le besoin de transfert de solidarité intergénérationnelle. Et pourtant, en préambule de votre lettre, vous précisiez qu'il vous paraissait nécessaire de proposer une « protection sociale de haute qualité »...

Lors des réunions du 19 octobre 2017 et du 5 mars 2018, l'ensemble des organisations syndicales ont demandé :

- une analyse des besoins afin de répondre à l'objectif fixé dans l'agenda social d'une protection sociale adaptée aux agents et aux retraités. Avoir une analyse de l'état sanitaire et social des agents actifs et retraités, permettra d'identifier les affections les plus courantes des agents de vos ministères, servira à préciser les besoins en couverture santé, et permettra d'avancer conformément à votre objectif d'une protection sociale de haute qualité,
- un calendrier des négociations.

- le recensement des retraités.

Le Directeur des Ressources Humaines, M. Jacques CLÉMENT, en convoquant le 19 avril 2018, journée de grève interprofessionnelle, la troisième réunion sur le référencement a joint un ordre du jour et des documents de travail.

Quatre organisations syndicales ont rappelé par courrier au Directeur qu'elles attendaient une analyse des besoins des agents actifs et retraités de nos périmètres avant d'avancer sur une négociation. Cette demande avait été exprimée dès le 5 octobre 2017 par la plupart des organisations présentes.

De plus, les ordres du jour des réunions à venir ne leur convenaient pas. Négocier, par exemple, de la structuration de la cotisation avant d'avoir débattu sur les garanties et modalités de couplage ou, sur les critères de pondération avant d'avoir négocié sur la présence d'actions de prévention et de l'action sociale dans le cahier des charges, préempterait la suite des discussions.

Lors de la réunion du 19 avril 2018, alors que l'ensemble des déclarations liminaires des organisations syndicales avait la même analyse que le courrier intersyndical, le Directeur des Ressources Humaines n'a répondu ni sur l'étude des besoins des agents, ni sur la légitime et logique inversion des ordres du jour. Nous avons demandé une suspension de séance, et décidé à l'unanimité des organisations syndicales de nous retirer de cette réunion de « non-négociation », et de vous saisir.

C'est donc dans un cadre unitaire que nous sollicitons une entrevue avec vous et votre Cabinet afin que soit rectifiée la façon de « négocier » de votre administration et obtenir :

- une analyse des besoins des agents,
- les différents ordres du jour et le calendrier de négociation,
- de disposer de procès-verbaux des futures réunions,
- des négociations à la hauteur des enjeux dans le respect des demandes de vos interlocuteurs.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Messieurs les Ministres, à l'assurance de notre haute considération.

Pour la FEETS- FO	Pour la FNEE- CGT	Pour la FSU	Pour Solidaires	Pour l'UNSA	Pour la CFDT
SIGNÉ	SIGNÉ	SIGNÉ	SIGNÉ	SIGNÉ	SIGNÉ
Jean HEDOU	Olivier MOUGEOT Isabelle ROBERT	Patrick SAINT-LEGER	Laurent PIDANCET	William FIACRE	Gwénaëlle L'HUILLIERE
Secrétaire général	Secrétaires généraux	Secrétaire général	Délégué Fédéral	Secrétaire général	Secrétaire générale